

Hors-série Éclair'Âge

LA REVUE DE LA FNADEPA

JUIN 2025

 **FNADEPA**

FÉDÉRATION NATIONALE DES ASSOCIATIONS
DE DIRECTEURS D'ÉTABLISSEMENTS
ET SERVICES POUR PERSONNES ÂGÉES

*Ensemble, donnons
plus de vie à leurs jours*

Éclair'Âge

Revue trimestrielle réalisée
par et pour les directeurs
d'établissements et services
pour personnes âgées

BULLETIN D'ABONNEMENT

Prénom

.....

Nom

.....

Raison sociale

.....

Adresse

.....

Téléphone

.....

Email

.....

Je m'abonne un an
(4 numéros) pour
80 euros TTC

Règlement

Par chèque joint à l'ordre
de la FNADEPA

Par virement bancaire

Par mandat administratif
à réception de facture



SOMMAIRE

Édito

La FNADEPA a 40 ans !

3

Panorama

40 ans en un coup d'œil !

4

Histoire

Genèse de la FNADEPA

6

Direction

Un leadership féminin au service de la FNADEPA

8

Engagement collectif

Les grands combats et réussites de la FNADEPA

10

Réseau

Une fédération et des dynamiques locales

12

Adhérents

Une représentativité affirmée

14

Événements

Colloques et congrès, les incontournables

16

Communication

Des outils d'information pour fédérer

18

Hors-série Éclair'Âge, la revue de la FNADEPA

Revue de la Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées – Rédaction, administration, publicité : 3 rue Vergniaud – 75013 Paris – Tél. 01 49 71 55 30 – Courriel : mh.chals@fnadepa.com – Directeur de publication : Sébastien Thaler – Rédactrice en chef : Annabelle Vêques – Rédactrice en chef adjointe : Marie-Hélène Chals – Tirage : 2400 exemplaires – Dépôt légal 12 février 2007 – N° commission paritaire : 0427 G84052 – N° ISSN : 2801-9202 – Impression : Imprimerie Paquereau – 8 boulevard des Bretonnières – 49124 Saint-Barthélemy d'Anjou. Crédits images : FNADEPA et adobe stock. Conception et réalisation : Agence Dos Carré.





LA FNADEPA A 40 ANS !

Il me revient le grand plaisir de vous présenter ce hors-série exceptionnel.

Que de chemin parcouru depuis 1985 ! À cette époque, François Mitterrand était président de la République, les « Ehpad » n'existaient pas encore, Coluche ouvrait le premier Resto du Cœur... Et le 24 avril, paraissait au *Journal officiel* l'avis de création d'une association de loi 1901 : la Fédération nationale des associations de directeurs de foyers-logements pour personnes âgées (FNAFPA). Le début d'une grande aventure.

Son idée avait germé parmi des directeurs de foyers-logements bretons, au tout début des années 1980. Soixante-seize d'entre eux s'étaient constitués en association pour se faire entendre. Très vite, ils s'aperçurent qu'il allait falloir être bien plus nombreux ! Rejoints par des directeurs vendéens, varois, d'Île-de-France, du Pas-de-Calais et de Midi-Pyrénées, ils créent le 12 avril 1984, une coordination nationale des associations de directeurs de foyers-logements pour personnes âgées. Coordination qui donnera naissance donc, un an plus tard à la FNAFPA, qui deviendra la FNADEPA trois ans après.

Tout l'ADN de notre réseau était déjà là. La volonté d'engagement, de solidarité et d'innovation pour améliorer la qualité de vie des personnes âgées. Le militantisme, porté par des directeurs aux valeurs humanistes et républicaines, animés par

une cause collective plus grande que leurs intérêts individuels. Ce souhait de ne plus être seul et de se retrouver dans la convivialité pour échanger, s'informer, faire bouger les lignes.

Le reste est de l'histoire. Celle des petits pas et des grands combats, des belles réussites et des échecs constructifs, des franchises rigolades et des éclats de voix, des déménagements et des nouveaux services, des décisions collectives et des inspirations visionnaires.

Depuis, la FNADEPA s'est structurée, étoffée et professionnalisée. Son réseau rassemble désormais plus de 1 600 adhérents au sein d'une quarantaine d'associations locales, et son siège social, une équipe de onze salariés. Elle est devenue une fédération écoutée des pouvoirs publics, portant des positions coconstruites avec le terrain, dans la philosophie de ses fondateurs.

Il n'était, bien évidemment, pas possible de résumer quarante ans d'engagement en quelques pages. Nous avons donc choisi de vous présenter, dans ce hors-série exceptionnel, les grandes lignes de sa construction, ses engagements, ses actions et, à travers quelques interviews, rendre hommage et remercier chaleureusement celles et ceux qui ont fait, font et feront la FNADEPA.

Bonne lecture à tous.

JEAN-PIERRE RISO

Président de la FNADEPA

“
**Tout l'ADN
 de notre
 réseau était
 déjà là.**”

40 ANS EN UN COUP D'ŒIL !

Explorez les grandes étapes de la FNADEPA à travers cette frise : de sa création à aujourd'hui, découvrez une histoire riche d'engagement et d'innovation pour le grand âge !

1984

Coordination nationale pour la création d'une Fédération nationale.

1985

Création d'une Fédération Nationale d'Associations de directeurs de Foyers logements pour Personnes Âgées (FNAFPA).
334 adhérents,
13 associations.

1986

1^{er} congrès national, à Paris.

1988

Ouverture aux directeurs de maisons de retraite et de services à domicile. Nouvelle dénomination, **Fédération Nationale des Associations de Directeurs d'Établissements et services pour Personnes Âgées (FNADEPA).**

1990

Ouverture aux directeurs du secteur commercial.

1989

Création d'un siège social. Recrutement d'une directrice : Françoise Toursière.

1993

Création d'un service Formation.



Nouveau logo.

1996

Toutes les associations locales prennent le nom de FNADEPA.

1997

Ouverture aux directeurs des départements dans lesquels il n'existe pas encore d'association locale.

2023

L'équipe salariée compte 11 collaborateurs.

2024

★ **1 600^e adhérent** ★
Nouveau projet associatif (2024-2028).

2025

40^e anniversaire



Nouveau logo.

2022

1^{ère} mobilisation nationale de la FNADEPA (18 000 participants).

2021

Publication de la première plateforme politique de la Fédération.

2020

Crise sanitaire Covid-19.

2016

Acquisition de bureaux à Paris (13^e) et déménagement du siège social.

2009

Premier colloque annuel sur les politiques vieillesse.

2014

Lancement du projet associatif (2014-2019).

2015

★ **1 000^e adhérent** ★
Nouvelle directrice : Annabelle Vêques.

Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement.

2006

Plan « Solidarité grand âge ».

2008

Déménagement du siège social à Saint-Denis (93).



Nouveau logo.

2003

Canicule (15 000 décès).

2002

Création d'un service juridique.
Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale.

1998

Création du Club des entreprises partenaires. Recrutement d'un second salarié.

1999

Loi visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs. Décret du 26 avril 1999, création des Ehpad.

2000



Nouveau logo.

Une voix unie pour le grand âge

GENÈSE DE LA FNADEPA

Née d'une volonté commune de structurer une profession laissée pour compte, la FNADEPA a tracé un chemin significatif depuis sa création.

L'histoire de la FNADEPA prend racine dans la mobilisation de directeurs visionnaires. Au début des années 1980, les directeurs de foyers-logements publics ne bénéficient d'aucun statut professionnel reconnu. Pour faire entendre leur demande, des directeurs bretons et vendéens comprennent qu'il faut créer une instance représentative.

Une coordination nationale naît ainsi en 1984. Un an plus tard, la Fédération nationale des associations de directeurs de foyers-logements pour personnes âgées (FNAFPA) est fondée. L'objectif est clair : améliorer la qualité de vie dans les foyers-logements et leurs conditions de fonctionnement. Pour les fondateurs, cela passe par l'obtention d'un statut pour les directeurs et la mise en place d'une formation obligatoire, le futur Cafdes. En décembre 1985, la FNAFPA compte déjà 334 adhérents et 13 associations locales. Dix ans après, la Fédération rassemble déjà 19 associations et près de 500 adhérents.

UNE STRUCTURATION PROGRESSIVE

En parallèle, grâce à un fort engagement bénévole, la Fédération commence à se structurer. En 1988, elle prend un cap décisif en s'ouvrant aux directeurs de maisons de retraite et de services pour personnes âgées. Pour marquer cette évolution, elle prend le nom de FNADEPA. En 1989, Françoise Toursière devient la première salariée, en tant que secrétaire générale, puis directrice. Seule pendant une douzaine d'années, elle est chargée de développer la Fédération,

créer les outils et services aux adhérents, pérenniser les congrès annuels, et s'affirmer auprès des pouvoirs publics. Il faut progressivement rassembler les différentes associations locales, qui arborent alors des noms distincts, rendant difficile leur identification au réseau national. En 1996, l'unité se fait : les associations locales adoptent le même nom. Le réseau FNADEPA est désormais visible.

L'histoire de la Fédération est aussi rythmée par l'évolution du secteur médico-social. Avec un siège social à Paris (13^e) acquis en 2016 – après plusieurs déménagements à Marseille (13) puis Saint-Denis (93) au cours de son histoire –, elle s'impose peu à peu comme interlocutrice privilégiée des pouvoirs publics. Elle affirme ainsi des prises de position fortes lors d'étapes clés telles que la création des Ehpad en 1999, la loi 2002-2, l'instauration du Pathos en 2007 ou encore la loi HPST de 2009, qui crée les ARS. C'est d'ailleurs ainsi que la FNADEPA impulse un élan pour voir naître des associations régionales, échelon indispensable pour porter la voix du terrain auprès des autorités locales. Aujourd'hui, la FNADEPA continue de se développer, forte de son histoire et de l'engagement de ses adhérents. Deux projets associatifs (2014-2019 et 2024-2028) lui font passer de nouveaux caps. De la simple idée de quelques directeurs isolés est née une organisation représentative et influente, qui a su s'adapter aux évolutions du secteur du grand âge, tout en restant fidèle à son ADN. Avec toujours pour *leitmotiv* : améliorer la qualité de vie des personnes âgées.

Les présidents de la FNADEPA



1985 - 1992
**MAURICE
LEGONTE**

*FNADEPA Var.
Président fondateur
Directeur de
foyer-logement
(Var).*



1992 - 1993
**CLAUDE
DONNADIEU**

*FNADEPA Lozère.
Directeur de
foyer-logement
à Ispagnac
(Lozère).*



1993 - 1996
**ANDRÉ
CASSERON**

*FNADEPA Vendée.
Directeur du CCAS
de l'Aiguillon-sur-
Mer (Vendée)
entre 1983
et 2008.*



1996 - 2000
**CHRISTIANE
KERMARREC**

*FNADEPA
Ardèche Drôme.
Directrice d'une
maison d'accueil
pour personnes
âgées dépendantes
(Mapad), Valence
(Drôme).*



2000 - 2003
**CHANTAL
ROUMEGOUX**

*FNADEPA Nord.
Directrice d'une
maison d'accueil
pour personnes
âgées dépendantes
(Mapad),
Marquette-lez-Lille
(Nord).*



2003 - 2004
**ANDRÉ
CASSERON**

*FNADEPA Vendée.
Directeur du CCAS
de l'Aiguillon-sur-
Mer (Vendée)
entre 1983
et 2008.*



2004 - 2018
**CLAUDY
JARRY**

*FNADEPA
Deux-Sèvres.
Directeur d'une
maison de retraite
et d'un GCSMS
(Deux-Sèvres).*



Depuis 2018
**JEAN-PIERRE
RISO**

*FNADEPA Gard.
Directeur
de l'ADMR
du Gard
depuis 2000.*

UN LEADERSHIP FÉMININ AU SERVICE DE LA FNADEPA



FRANÇOISE TOURSIÈRE

*Directrice
de la FNADEPA
de 1989 à 2015*

Figure emblématique de la FNADEPA, Françoise Toursière a dirigé la Fédération pendant près de trente ans. Elle a joué un rôle clé dans sa création, sa structuration et son développement, œuvrant pour la reconnaissance des directeurs.

“
Créer le poste de directeur, le financer et développer la Fédération.

Comment a débuté votre travail de directrice ?

En tant que directrice d'établissement, j'ai rejoint la FNAFPA [premier nom de la FNADEPA]. Dès le départ, j'ai fait partie du Bureau. On a notamment travaillé sur la création du Cafdes, pour permettre à tous les directeurs d'avoir une formation reconnue. Pendant plusieurs années, l'association était accueillie dans les locaux du Sacré-Cœur ! Quatre ans plus tard, j'ai dit au Conseil d'administration qu'il fallait embaucher un directeur car je ne pouvais plus être secrétaire de l'association et poursuivre mon métier de directrice d'établissement. Finalement, c'est moi qui ai été recrutée. Le poste (CDD de huit mois) était basé à Marseille car le président de l'époque dirigeait une association qui avait des locaux sur place et pouvait nous les mettre à disposition. J'ai donc déménagé.

Quelles ont été vos missions principales ?

Ma mission consistait à créer le poste de directeur, le financer et développer la Fédération. Il s'agissait de la faire connaître et reconnaître, puis d'inventer, mettre en œuvre divers outils qui développeraient les adhésions. Parmi ces outils, il y a eu la revue, une lettre mensuelle, des livrets techniques, les congrès (que nous avons lancés dès la première année d'existence de la Fédération), la création du Club des partenaires. Nous avons aussi monté un service formation. Nous proposons des formations aux directeurs mais aussi aux équipes à des prix imbattables. On souhaitait favoriser la montée en compétence.

Ma mission a ensuite évolué lorsque la FNADEPA a été reconnue par le ministère. Nous avons eu de plus en plus de sollicitations, au fur et à mesure que le nombre d'adhérents augmentait. Il a aussi fallu développer les associations départementales.

Que retenir-vous de ce parcours ?

Pour moi, c'est magique. La FNADEPA est une organisation soutenante. On avait beaucoup de directeurs en souffrance qui avaient besoin de la Fédération pour se structurer eux-mêmes, pour structurer leurs actions. Dans les premiers temps, la bienveillance, la bientraitance, personne n'en parlait. C'est un peu la FNADEPA qui a amené ces concepts.



ANNABELLE VÊQUES

Directrice
de la FNADEPA
depuis 2015

Annabelle Vêques dirige la FNADEPA depuis dix ans, après un passage à la FHF. Experte en politiques de santé, elle a accéléré la dynamique de la Fédération, en multipliant le nombre de ses adhérents et en renforçant son influence politique.



La FNADEPA a toujours innové et continuera longtemps !

En quoi consiste votre mission de directrice ?

Au fil des années, mon métier a beaucoup changé. La croissance continue du nombre d'adhérents – plus de 600 depuis mon arrivée – nous a permis de presque doubler l'effectif de salariés (de 6 à 11) pour développer toujours plus de services aux adhérents mais aussi l'influence politique. J'ai un métier « couteau suisse », pas une journée ne se ressemble. C'est à la fois la gestion d'une association (budget, RH, SI, instances, etc.), des affaires publiques (rédiger et porter nos propositions politiques, travailler avec les ministères, les parlementaires), des partenariats, l'animation et le développement du réseau. C'est aussi de l'événementiel (construire des programmes et festivités), superviser les services de la Fédération (juridique, formations), répondre à des interviews, etc. Bref, un métier passionnant où l'on ne s'ennuie jamais !

Quelle est votre feuille de route aujourd'hui ?

La FNADEPA s'est dotée d'un second projet associatif, 2024-2028, véritable feuille de route construite par et pour nos adhérents. Grâce à la confiance qui m'est accordée par le président et le Bureau, mon rôle consiste à coordonner l'ensemble des activités de la Fédération pour accompagner au mieux les directeurs dans leur quotidien complexe, avec simplicité et réactivité, la marque de fabrique de la FNADEPA depuis sa création. Nous allons, par exemple, publier un nouveau plaidoyer politique en 2026 pour porter les attentes de nos adhérents auprès des décideurs politiques.

Certaines actions vous ont-elles marquée ?

Je pense évidemment à la période du Covid. Des échanges pluriquotidiens avec nos adhérents et le cabinet de la ministre, des protocoles – j'ai arrêté de compter au soixante-dizième ! – qui étaient souvent publiés le vendredi soir ou le week-end, et que nous synthétisions dans l'heure. C'était une exigence pour informer au mieux nos adhérents qui, eux, étaient en première ligne. Plus récemment, je pense à la première plateforme politique de la FNADEPA ou à notre premier livre grand public *Vous avez dit Vieux ?* pour changer le regard sur le vieillissement. La FNADEPA a toujours innové et continuera longtemps !

Les grands combats et réussites DE LA FNADEPA



De la « folie » initiale de fédérer des directeurs isolés à la mobilisation « Les Vieux méritent mieux ! », la FNADEPA a traversé les décennies avec brio. Retour sur ces temps forts avec Jean-Pierre Riso.



▲ **1^{er} septembre 2020 : crise Covid, audition de la FNADEPA au Sénat.**



▲ **2025 : rencontre avec C. Parmentier-Lecocq, ministre déléguée chargée de l'Autonomie et du Handicap.**

Quels ont été les combats fondateurs de la FNADEPA ?

L'un des premiers combats menés par nos prédécesseurs fut celui d'unir des associations de directeurs de foyers-logements à but non lucratif dispersées géographiquement, pour créer une fédération nationale en 1985. Cette initiative, qualifiée de « folie » au départ, a permis de donner une voix collective à tous ces professionnels devant le ministère de l'époque. Ils ont obtenu la reconnaissance et la professionnalisation du métier de directeur de foyer-logement. Une première victoire !

C'est dans son aptitude au consensus que réside la force de la FNADEPA ?

La Fédération a relevé des défis en interne. Elle a dû concilier les intérêts divers de ses membres pour avancer et défendre des intérêts communs. Dans les premiers temps, il y a eu de grands moments de rigolade mais aussi des prises de bec. Rien n'était encore structuré. Aujourd'hui, nous avons la chance de trouver une fédération en ordre de marche. Grâce à cette structuration, nous arrivons toujours à trouver des consensus qui nous font avancer.

Quels ont été les grandes réussites de la FNADEPA ?

Elles ont été nombreuses ! Dans les années 1980-90, le secteur se construisait. La Fédération a rapidement travaillé avec les ministères, notamment pour faire reconnaître le métier de directeur d'établissement pour personnes âgées. Ce fut rude, surtout dans la fonction publique territoriale. La FNADEPA a aussi contribué à la définition des référentiels métiers avec le CNFPT, la création du contrat de séjour, des évaluations internes et externes, la certification Afnor des établissements, etc. En 2003, durant la canicule, elle a participé aux 21 concertations organisées par le ministre en trois

semaines. Un fol espoir qui a accouché d'un plan bien décevant... Déjà, nous réclamions plus de personnels. En 2004, la FNADEPA rencontre à ce propos une jeune secrétaire d'État aux Personnes âgées : Catherine Vautrin ! Le déménagement à Saint-Denis en 2008 a été un moment clé. En quittant Marseille, nous avons acquis une proximité avec les lieux de pouvoir. Cela s'est vu concrètement, avec la multiplication des travaux et des auditions auxquels nous avons participé. La liste est longue... En 2020, la FNADEPA s'est mobilisée pour la création de la Cinquième branche. La crise Covid et le scandale Orpéa ont aussi été des moments très forts où la FNADEPA a porté la voix du grand âge. Quand on porte ce genre de combats, on dépasse la FNADEPA. On défend des centaines de milliers de salariés, de personnes accompagnées et leurs familles.

D'autres victoires ?

Il y a quatre ans, la FNADEPA a lancé la mobilisation nationale « Les Vieux méritent mieux ! ». Cette initiative a rencontré un écho favorable et a été reconduite avec le soutien de nombreuses organisations du secteur (*lire ci-dessous*). La Fédération a également soutenu les démarches et plaintes contre l'État déposées par des élus locaux, notamment des maires bretons,

concernant le sous-financement du secteur. Enfin, la FNADEPA a œuvré pour la fusion des sections de financement des Ehpad. Cette action illustre sa participation à la co-construction des politiques publiques.

Des défis à venir ?

Nous allons continuer à être à la fois interpellant pour nous-mêmes et pour le secteur. Car nous sommes au carrefour du privé et des fonctions publiques - hospitalière et territoriale. Nous créons un trait d'union entre services à domicile et structures d'hébergement. Notre rôle est de fédérer le plus possible. Mon ambition est d'avoir partout des adhérents bien implantés dans leur territoire. Il s'agit de conserver l'essence même de la FNADEPA : une fédération décentralisée de directeurs avec des vies locales et des capacités à être acteurs localement. Il est vrai qu'aujourd'hui, quand on est directeur, il n'est pas toujours facile de trouver du temps pour être militant. Mais, au-delà du temps, il faut surtout avoir envie de se mobiliser ! Il faut susciter cet enthousiasme-là. C'est un travail constant de nos présidents et présidentes de FNADEPA locales, soutenus par l'équipe de la Fédération. Bravo à eux !

 **Retrouver notre actualité :**
fnadepa.com



« Les Vieux méritent mieux ! »

En septembre 2022, la FNADEPA a organisé sa première mobilisation nationale pour alerter sur les besoins du secteur. Un succès : plus de 19 000 participants ! L'année suivante : 21 000. En 2024, la FNADEPA a invité les autres fédérations et organisations du grand âge à se joindre à la 3^e édition. Au total : 18 organisations et près de 41 000 personnes. La dynamique est lancée.

UNE FÉDÉRATION ET DES DYNAMIQUES LOCALES

Animé localement par des adhérents engagés, le réseau FNADEPA ne cesse de se développer. De la Vendée, où se situe l'une des plus anciennes associations départementales, jusqu'au Tarn, l'une des plus jeunes, les initiatives foisonnent.

Dès 1985, le réseau FNADEPA comptait 13 associations départementales et quelque 200 adhérents, sur des territoires allant des Bouches-du-Rhône au Nord-Pas-de-Calais, en passant par la Franche-Comté, le Midi-Pyrénées ou encore la Loire. Mais c'est en Vendée que le plus gros des troupes se situe alors (et encore aujourd'hui). Tandis que les Vendéens réunissaient 35 adhérents au départ, ils atteignent désormais un effectif de 136. Pour favoriser cette dynamique, différents facteurs ont joué. « L'association fonctionne grâce à un noyau de huit personnes, confie Estelle Guédon, vice-présidente de la FNADEPA Vendée (et membre du Bureau de la Fédération). Dans notre département, il y a une spécificité : les trois quarts des Ehpad sont gérés par des collectivités territoriales. Cela facilite la fédération autour de problématiques territoriales et de gouvernance communes. » Autre aspect qui a pu contribuer à cette vitalité : « L'association s'appuie sur des directeurs présents depuis un certain nombre d'années sur leur poste. » De quoi assurer une certaine « continuité ».

REVENDIQUER UNE PLACE DEVANT LES TUTELLES

Cette cohésion a permis à l'association départementale de « se frotter aux instances locales et de revendiquer une place devant les tutelles en rappelant ce que nous représentons », détaille Estelle Guédon. La FNADEPA Vendée se positionne ainsi comme une « force de proposition, de co-construction ». À ces actions de lobbying local, l'équipe vendéenne ajoute une riche vie associative. Cela inclut des réunions plénières régulières, des enquêtes *flash* locales et un colloque annuel qui peut exister grâce à l'implication d'une trentaine de bénévoles.

Avec autant d'entrain, au sud de la France, il y a l'une des plus jeunes associations du réseau : la FNADEPA Tarn. Constituée en 2021 par un noyau dur de quatre adhérents, elle avait



▲ Clôture du projet Mélovie, FNADEPA Tarn, 2025.



▲ Journée « Résidences autonomie », FNADEPA Var, 2023.



▲
**Colloque de la FNADEPA
Côtes d'Armor, 2022.**



▲
**Colloque de la
FNADEPA Vendée, 2024.**

un objectif majeur : instaurer une parité entre structures du domicile et établissements au sein des instances de gouvernance et, ainsi, créer un espace de travail commun. « *Et ça marche. On atteint la quasi-parité au CA et la parité totale au Bureau* », se félicite le président Cyril Bacou, élu en septembre 2024. Avec aujourd'hui 23 adhérents, la dynamique a d'ores et déjà bien pris. Ainsi, dès sa création, l'association s'est lancée dans des projets très opérationnels. Tel est le cas de Mélovie, un dispositif porté par la FNADEPA Tarn et financé par la Conférence des financeurs. Mené durant deux ans, « *il a permis aux participants de travailler autour de l'histoire de vie des personnes âgées via un outil numérique et des partages musicaux pour lutter contre l'isolement et humaniser la perception des établissements* », relate Cyril Bacou.

De nouveaux projets se profilent, notamment la création d'un comité d'éthique départemental. Prévu pour septembre 2025, il vise à aborder des sujets qui traversent le domicile comme l'hébergement, tels que les questions de discrimination ou de contention par exemple. Autre projet en ligne de mire : une démarche destinée à améliorer l'image des métiers du secteur pour renforcer leur attractivité.

Malgré quelques changements dans sa gouvernance, liés aux mouvements internes dans les structures, la FNADEPA Tarn constate une stabilisation de ses effectifs adhérents. « *Certains directeurs partent, mais de nouveaux arrivent* », souligne Cyril Bacou. Et, à chaque fois, en Pays de la Loire comme en Occitanie, le même enthousiasme : celui d'agir ensemble pour le grand âge, avec des valeurs humanistes et de partage !



Suivre les actus du réseau :

fnadepa.com ou *via* le QRCode ci-contre.

Club des partenaires

Créé en 1998, le Club des partenaires permet à la FNADEPA de proposer des interlocuteurs de qualité à ses adhérents, pour des relations au long court. Certains, comme Cerig, soutiens de la première heure, sponsorisent les événements dès les années 1990. Le Club des partenaires s'est stabilisé autour d'une cinquantaine de membres qui bénéficient d'une visibilité et de moyens de communication pour partager leur expertise. Pour ses 25 ans en 2023, le Club s'est ouvert aux start-up.

UNE REPRÉSENTATIVITÉ AFFIRMÉE

Entre progression et diversification constante des adhésions, la Fédération a gagné en représentativité au fil des ans.

En croissance constante depuis la création de la Fédération, les adhérents évoluent aussi en termes de typologie de structures et de statuts. Exclusivement composés de directeurs de foyers-logements non lucratifs en 1985, les effectifs ont accueilli rapidement les directeurs de maisons de retraite et services à domicile, puis, en 1990, les directeurs du secteur commercial, à l'initiative des Varois. Depuis, tous les statuts sont représentés : fonctions publiques hospitalière et territoriale, associatif et mutualiste, commercial. Cela offre aujourd'hui à la FNADEPA une richesse en compétences et en expériences plurielles, ainsi qu'une légitimité indéniable pour parler au nom de tous les directeurs du grand âge.

DES PROFILS VARIÉS ET SINGULIERS

Au fil des années, la typologie des structures dirigées par les adhérents se modifie, entraînant une ouverture plus large encore à l'action de la FNADEPA. La part des maisons de retraite, (puis des Ehpad) augmente rapidement. En 1994, elles représentent 26 % des structures dirigées par les adhérents, les foyers-logements 68 % et les services à domicile 6 %. Dix ans après, la bascule est faite : 70 % des structures dirigées par les adhérents sont des Ehpad. Les EHPA et les résidences autonomie (ex-foyers-logements), plus que 16,5 %. Depuis, à la suite d'une croissance forte de ces dernières et de la production de contenus dédiés par la Fédération, un rééquilibrage s'opère. Ainsi, en 2025, 57 % des établissements dirigés par les adhérents sont des Ehpad, 15 % des résidences autonomie (et Ehpa, qui ont quasiment disparu en France) et 6 % des services à domicile auxquels s'ajoutent des Ssiad, résidences seniors, GCSMS, DAC, CCAS... La pluralité s'inscrit aussi en termes d'implantation géographique (urbaine comme rurale), de capacité d'accueil, ainsi que des parcours professionnels des adhérents eux-mêmes. Un nouveau cap a été franchi en 2025, avec plus de 1 600 adhérents. La diversification des profils continue et la place de chacun, dans toute sa singularité, n'est plus à démontrer.

1 598

adhérents au 31 décembre 2024 qui accompagnent près de 120 000 personnes âgées. Le réseau se répartit sur 39 FNADEPA départementales et régionales.

43 %

des adhérents relèvent du secteur associatif ou mutualiste, 41 % de la FPT, 7 % de la FPH, 5 % du commercial, 4 % autres (retraités, étudiants).

86 %

des adhérents sont directeurs d'établissement, 6 % dirigent des services autonomie à domicile, 4 % sont directeurs adjoints (ou autres), 4 % sont retraités, demandeurs d'emploi ou étudiants.

PAROLES D'ADHÉRENTS

Pourquoi avez-vous adhéré à la FNADEPA ?

“ Pour accélérer mon acculturation du secteur ET SURTOUT parce que c'est une association qui ne défend pas des intérêts catégoriels de directeurs mais qui défend réellement les personnes accompagnées.
Karine G. ”

“ Fiabilité des informations ; thèmes d'actualité et juridiques ; écoute et défense de la profession ; réponses adaptées, en un mot : professionnalisme.
Réjane S. ”

“ Parce que je connais très bien cette fédération que je la trouve très aidante et professionnelle.
Iris L. ”

“ Pour obtenir du support juridique spécialisé.
Fabrice M. ”

“ Pour la force du collectif, le soutien qu'il confère, la solidarité et la convivialité entre adhérents.
Nathalie S. ”

“ Pour sa veille réglementaire, son expertise et son accompagnement.
Christelle C. ”

“ Les valeurs portées.
Véronique B. ”

“ Pour le réseau, les valeurs et le partage entre collègues.
Gwendoline C. ”

Qu'avez-vous trouvé à la FNADEPA auquel vous ne vous attendiez pas ?

“ Je ne pensais pas que la FNADEPA pouvait être un acteur aussi puissant.
Cédric P. ”

“ Un niveau de compétences très élevé et la relation directe avec les ministères.
Muriel S. ”

“ Une très grande convivialité, liberté de parole et écoute.
Karine B. ”

“ De la joie et la capacité à montrer le positif, tout en cherchant à faire avancer la cause des établissements auprès des pouvoirs publics.
Marie-Odile V. ”

“ Une véritable joie d'être ensemble. La FNADEPA, c'est aussi un collectif bienveillant, qui soutient humainement ses membres au-delà de l'expertise professionnelle.
Stamena I. ”

“ La réactivité dans les réponses apportées, les conseils précieux, une ouverture avec les témoignages des autres professionnels.
Corinne L. ”

“ De l'entraide, du soutien et de l'attention portée à l'autre.
Xavier R. ”

“ Une disparité de statuts très favorable aux échanges à l'ouverture d'esprit.
Rachel L. ”

“ Un espace pour exprimer ses difficultés sans tabou.
Lucie B. ”

Colloques et congrès, LES INCONTOURNABLES

Depuis 40 ans, la FNADEPA invite le secteur du grand âge à des grands débats et des rencontres conviviales. Zoom sur ces moments forts où des centaines de professionnels se retrouvent.

Chaque année, deux événements phares de la FNADEPA – le congrès national itinérant et le colloque national parisien – ponctuent l'agenda du secteur du grand âge. Des dates incontournables tant pour les participants (directeurs en tête) que les exposants, pour tisser des liens et mettre à jour leurs connaissances métiers.

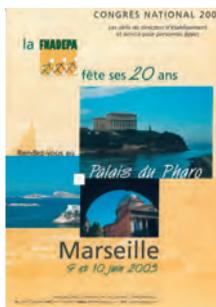
Au mois de juin, la FNADEPA organise son congrès annuel dans des villes différentes à travers la France. Ces éditions décentralisées abordent sur deux jours une thématique « métier » et mêlent réflexions de fond et une convivialité légendaire, notamment lors de la soirée de gala.

Du premier congrès à Paris, le 31 janvier 1986, organisé par une poignée de volontaires au 40^e à la Rochelle en 2025, il est devenu un incontournable pour le secteur, accueillant entre 300 et 400 participants, environ 70 exposants et une vingtaine d'intervenants dont certains du Québec, du Sénégal, de Belgique... Ouverts à tous les professionnels, il comprend, en outre, la veille du congrès, une soirée d'accueil réservée aux adhérents pour des retrouvailles attendues d'année en année par les directeurs.

Depuis 2009, chaque mois de janvier, Paris devient la scène du colloque national de la FNADEPA, dédié aux politiques vieillesse. Cette rencontre annuelle d'une journée offre un espace privilégié pour débattre des enjeux politiques, financiers et organisationnels du secteur. Et ce, avec des personnalités à la tribune comme Michèle Delaunay, alors ministre déléguée aux Personnes âgées, Brigitte Bourguignon, alors ministre déléguée chargée de l'Autonomie, Myriam El Khomri, ancienne ministre du Travail, Jacques Toubon, alors Défenseur des droits, Marie-Anne Montchamp, lors de sa présidence de la CNSA, et nombre de députés.



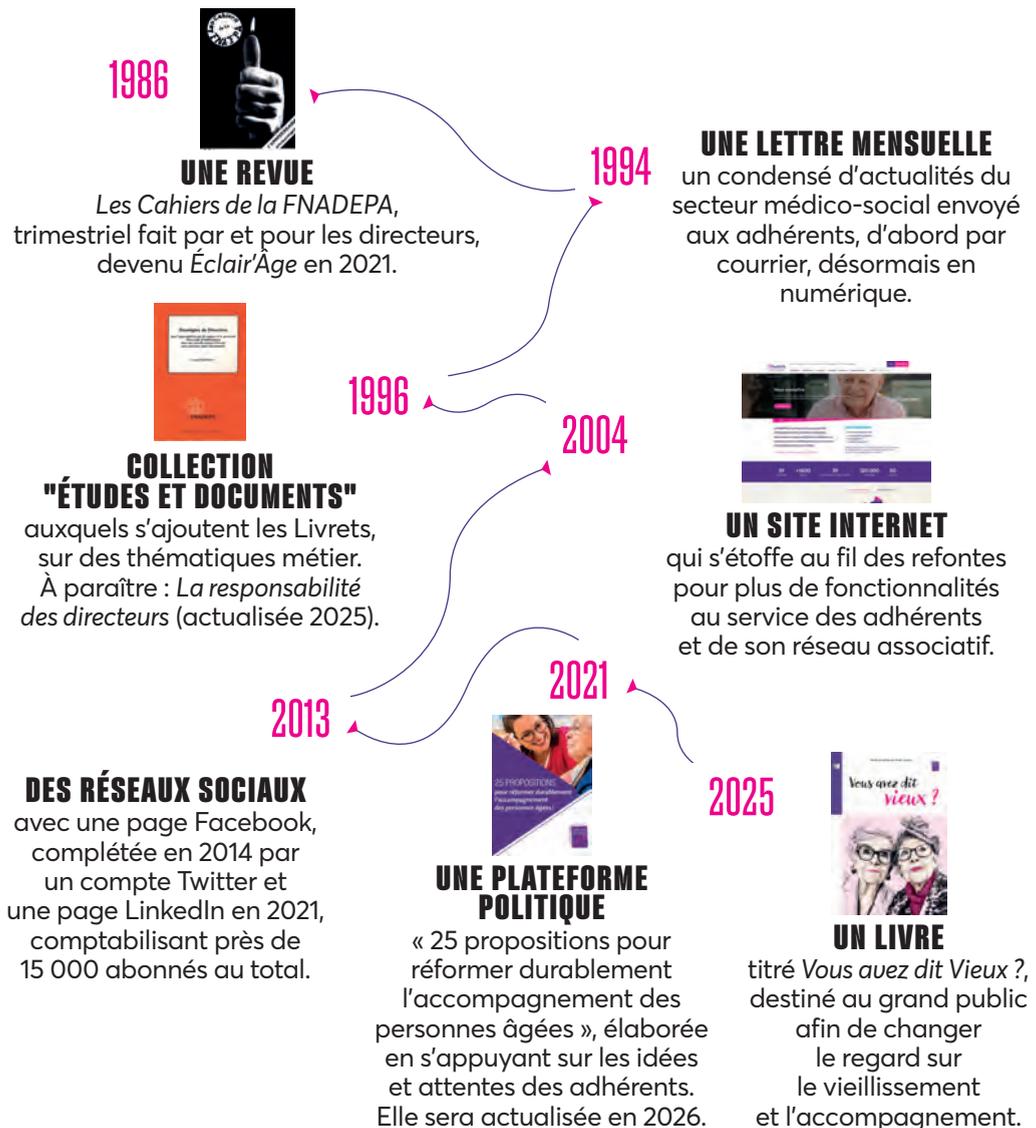
+ Retrouver les replays sur :
fnadepa.com



1. 37^e Congrès national, Rennes, 2022.
2. 1^{er} Congrès national, Paris, 1986.
3. Campagne « Faites notre loi », 12^e Colloque national, Paris, 2020.
4. Michèle Delaunay, ministre, 12^e Colloque national, Paris, 2020.
5. 21^e Congrès national, Saint-Malo, 2006.
6. Vue des stands, 13^e Congrès national, Blois, 1998.
7. Laurence Rossignol, ministre, 7^e Colloque national, 2015.
8. 38^e Congrès national, Nancy, 2023.
9. Prix Millésim'Âge, 36^e Congrès national, Ajaccio, 2021.
10. 39^e Congrès national, Poitiers, 2024.

DES OUTILS D'INFORMATION POUR FÉDÉRER

Pour faire connaître et valoriser ses actions, la FNADEPA déploie une stratégie multicanale : infolettres, guides, revue, lettre, web et réseaux sociaux. Tour d'horizon en infographie.



DES CAHIERS À ÉCLAIR'ÂGE

Créés en 1986, *Les Cahiers de la FNADEPA*, la revue trimestrielle de la FNADEPA, ont évolué en 2021 pour devenir *Éclair'Âge*. Explication aux côtés de deux directeurs de publication.

JACQUES MAESTRE, FONDATEUR ET ANCIEN DIRECTEUR DE PUBLICATION DES CAHIERS

« Face à l'isolement des professionnels du secteur, j'ai eu l'idée de créer un journal. C'est comme ça que sont nés *Les Cahiers de la FNADEPA*. Le premier numéro est sorti en 1986. En tant que directeur de foyer-logement, je trouvais qu'il nous manquait un lien entre directeurs. J'ai proposé cette revue pour échanger. Au début, j'étais seul, aidé par mon épouse et mes enfants qui collaient les timbres. On utilisait une machine à écrire et des photocopies pour faire une mise en page artisanale. On la diffusait par courrier postal simple. C'était déjà un trimestriel d'environ 32 pages. Entre des articles écrits par quelques collègues et des textes repris dans la presse, on essayait de se constituer une sorte de formation permanente intra-fédération face à l'absence de réglementation et de cadres. »

SÉBASTIEN THALER, DIRECTEUR DE PUBLICATION

« La revue *Les Cahiers* visait à valoriser l'action des directeurs. C'était leur revue, créée par eux et pour eux (tout comme *Éclair'Âge*). Mais le temps leur manquait pour tout gérer (articles, mise en page, etc.). Et, au fil du temps, vu les charges de plus en plus lourdes dans le quotidien des directeurs, l'équipe bénévole s'est réduite. Ce qui rendait la tâche trimestrielle ardue. C'est pour cela qu'en 2021, une refonte globale des *Cahiers* a été effectuée. Un nouveau nom, une nouvelle maquette, une production pilotée par la FNADEPA et assurée par une agence externe : notre revue s'est professionnalisée, avec un comité éditorial toujours composé de directeurs. L'objectif d'*Éclair'Âge* est d'offrir des infos techniques aux directeurs, des sujets décalés pour trouver des pistes d'innovation. C'est aussi un outil de management, avec des retours du terrain essentiels. »



▲ ***Les Cahiers* (sept 89), publiés de 1986 à 2021.**



▲ ***Éclair'Âge*, qui remplace *Les Cahiers* depuis 2021.**

40 ans à fédérer

POUR LE GRAND ÂGE



© 13^e Congrès national, Blois, 1998 © Conférence de presse "Les Vieux méritent mieux !", 2024. © Rencontre avec les directeurs, Franche-Comté, 2022 © Conseil d'administration, 2025. © Assemblée générale 1987. © 16^e Colloque national, Paris, 2023 © Campagne politique, « Faites notre loi », 2020. © 13^e Congrès national, Blois, 1998

Restons connectés

Suivez la FNADEPA sur les réseaux



Retrouvez Éclair'Âge sur :
fnadepa.com



Une initiative à relayer ?
Contactez-nous :
contact@fnadepa.com